

AG de Lyon 1 du 5 mai 2009 (221 présents)

0 Point préliminaire

Vote sur l'ajout dans l'ODJ de la désignation des mandats pour la prochaine CNU.

Adopté !

NPPV : 12

contre : 3

abstention : 31

pour : le reste

1 Communiqué de presse

Fabien D (EC en info) le lit. Il faut mettre l'accent sur la mobilisation de Lyon I. On a en main le blocage complet de la situation à Lyon, indépendamment des examens.

L'AG Lyon 1 tient à faire un bilan de la situation à Lyon 1.

-80 % des connaissances n'ont pas été transmises en STAPS, Math, Info, Bio et le rattrapage des cours n'est pas envisageable.

-la massive rétention de note du premier semestre bloque toute validation des semestres et diplômes pour plus de 4000 étudiants

- les inscriptions de la prochaine rentrée sont de fait impossibles. Les étudiants n'ont pas pu s'inscrire au second semestre ; les jurys ne pourront pas se tenir même si quelques examens se déroulaient sans accidents

Seules des concessions majeures du gouvernement peuvent maintenant permettre une sortie de crise.

Le débat :

* Un étudiant : propose amendement (préciser Lyon I science et sport, pas santé)

* ?? : rajouter le nombre de démission : 160 démissions, pour 500 responsabilités

* Alessandre F(EC math) : baisser le 80 % à un nombre plus précis. Elle propose une grosse majorité des connaissances au second semestre

* Chantal (EC en bio) : propose 80 % des cours non assuré

* ?? : il suffirait de dire l'essentiel

* une EC : ??

Vote des amendements :

a: restriction au secteur sciences et STAPS

Rejeté !

NPPV : 4
contre : le reste
abstention : 24
pour : 13

b: ajouter les démissions

adopté !

NPPV : 10
contre : 7
abstention : 49
pour : reste

c: remplacement de “connaissances” par “cours”

adopté !

NPPV : 3
contre : 12
abstention : 20
pour : reste

d: remplacer “80 %” par “ l'essentiel”

rejeté !

NPPV : 7
contre : le reste
abstention : 27
pour : 21

Vote sur le nouveau texte (avec les démissions et remplacement connaissances par cours)

adopté !

NPPV : 0
contre : 0
abstention : 1
pour : unanimité -1

2 Point d'infos

a) International

* Pierre C. (CR en maths) ; sur le processus de Bologne en 1999 => concertations permanentes des ministres de l'enseignement supérieur et de la recherche de pays européens (Prague en 2001, ...Louvain en 2009, avec un contre sommet, une nouveauté !!).

De plus en 2000, la stratégie de Lisbonne ou le grand marché de la connaissance => on soumet la recherche aux lois marchandes.

Ce contre sommet n'est pas le premier (dans quinze jours, contre sommet des G8 de l'université).

Contre-sommets spontanés : une centaine d'étudiants Lyonnais s'y sont rendus, dont 4 ou de Lyon I.

* Delphine, étudiante : point sur le contre-sommet : jour 1: conséquences du processus de Bologne (lui demander les différents points dans le détail), notamment contrôle de l'éducation par le privé, ou difficultés du logement. Équivalent de la LRU espagnole. Au Danemark, les étudiants ne participent plus aux vote des CA (maintenant la moitié des représentants des boîtes). Belgique : Louvain la fac a fusionné avec une boîte de chimie

Le financement des études : en GB, entre 3000 et 10 000 livres par an. Création de crédits

(endettements ...) pour bouffe et études. En Italie, frais annuel à Florence 8 000 €. En Belgique, 3 grands pôles universitaires, les autres nada ! Les SHS ne sont pas du tout privilégiées !
Les exemples ne manquent pas

Des réponses : dans les différents pays d'Europe : occupation, conférences sur le processus de Bologne. En Italie, contestation venue du primaire, très touchés => occupation et blocage de CA, avec plein de policiers. En Belgique, le mouvement semble mou. En Allemagne, grève contre l'augmentation des frais. Occupation de facs Croates.

Un réseau de contact se crée, suite notamment au Louvain=> contre G8 de la fac. 28 et 29 mai camping (à préciser), en Novembre quelque chose à prévoir.

Elle lit la déclaration du contre-sommet. :

DECLARATION DU CONTRE-SOMMET DE LOUVAIN

Des étudiants de toute l'Europe se sont réunis à Bruxelles, Leuven, et Louvain-la-neuve pour combattre le processus de Bologne. La réunion des ministres de l'enseignement supérieur et des experts de Bologne, du 27 au 29 avril, a été, pour les étudiants, enseignants et chercheurs, l'occasion de se réunir pour exprimer leur opposition à ce processus lors du contre-sommet de Louvain, du 25 au 29 avril.

En 1998, avec la déclaration de la Sorbonne, Claude Allègre a initié, avec ses homologues allemands, italiens et anglais, le processus de Bologne, qui organise « le plus grand marché du XXIème siècle »(in Les échos, 8 février 1998) en suivant de très près les recommandations de puissants lobbies industriels et d'organisations néo-libérales. Les états engagés mettent en place différentes lois, mais toutes vont dans la même direction. Les pays engagés dans ce processus permettent notamment à leurs universités d'augmenter leurs frais d'inscription de plusieurs milliers d'euros, et construisent des dispositifs qui permettent l'endettement des étudiants.

L'Europe est en résistance et un mouvement contre ce processus a commencé. Les étudiants participants au contre-sommet ont créé un réseau de résistance internationale et écrivent une déclaration plus longue, fruit du travail des ateliers du contre-sommet.

Le processus de Bologne s'oppose à une éducation libre, gratuite, et émancipatrice.

Par ailleurs, les experts de Bologne ne représentent personne et sont une menace pour la démocratie : ils participent à la marchandisation de l'université, pendant que les protestations sont violemment réprimées par la police, et le débat public étouffé.

Nous vous invitons tous à amplifier cette mobilisation et à nous rencontrer à nouveau pour le G8 de l'enseignement supérieur à Turin en mai, ainsi que pour le printemps 2010 contre la stratégie de Lisbonne qui organise elle aussi « l'économie de la connaissance ».

b) National

- * la ronde des obstinés : plus de 1000 heures faites en continu à Paris.
- * entre 465 000 et 1.2 millions pour le premier mai. Entre 10 000 et 20 000 à Lyon. A la suite de celle de Paris, occupation de la mairie de Paris
- * 26 mai : journée nationale, sous le signe de la convergence.

c) Les réformes

- * Alessandra : statut des EC, CNU et CDU: décrets passé fin Avril. Il reste la mastérisation, décret non encore paru. Conséquence : un poste d'EC à 240 heures de cours par an à la Catho à Lille. En terme de charges administrative, pas de ration prévu. C'est flou et farfelu, selon les juristes
- * Harry (EC en médecine) : statut des EC : on dit qu'on a gagné. C'est faux ! Il a lu un texte long et en extrait les faits : il note, page 3 : temps de référence est national ou non ? Le statut est national avec déclinaison locale, ce qui est absurde. Définition floue des activités de recherche. La possibilité de participation aux équipes de recherche ?? Modulation décidée collégalement, mais en même temps, décision de plein de cheffailons ! Pourtant, on est libre de refuser cette modulation. Page 4 : il faut un accord libre et éclairé, éclairé par la trouille ? Pour ce qui font des tâches administratives, c'est comme avant ! Il faut juger ce texte sur le fait : "est-on libre" face à la LRU qui donne un pouvoir exorbitant au CA et au président. Par exemple, aux USA, le CS constitue un contre pouvoir, ce qui n'est pas le cas en France !

d) AG Biatoss et CTP à Lyon 1

Eric T (BIATOSS) : AG Biatoss : 500 contractuel à Lyon 1 : 349 CDD dit Biatoss. 176 sur des contrats inférieurs à 10 mois. 126 personnes qui ont déjà été embauchées. 50 personnes nouvellement recrutées, qui vont avoir 10 mois en mai. Texte adopté mais au cas par cas. Compléter ce texte avec Eric.
La GEPEC, c'est ????????

e) Bilan de la neuvième CNU

Reporté plus tard : ici, on le cite (non dit)

- sur 83 universités, 49 retiennent les notes du premier semestre, 51 sont en grève totale ou partielle, 44 sont bloquées, et 14 ont appelé au boycott des jurys de baccalauréat où siègent des professeurs d'université.
- Actions prévues : journée de manifestations nationale le 12 ou le 15 mai, "*marche des obstinés*" de Chartres à Paris fin mai, "*Academic pride*", le 4 juin.
- les examens & les déclarations de Pécresse (confirment position CEVU) => la question des examens...

f) Lyon 2

Repression forte : groupe d'étudiants violants (ceux de l'UNI, des skin) ; attaques de vigilles de la fac ; affrontements récents et importants, notamment lors du vote : vigiles avec gaz lacrymo. Des étudiants ont été gazés. La police a tendu un piège à un groupe des étudiants : 5 arrestations et deux hospitalisations. Plaintes des étudiants, arrêtes, alors qu'ils n'étaient pas présents. Peut-on condamner une violence, qui est une réponse. Chantage aux examens : si ça continue à bloquer, on sabote l'année. Menaces de profs non-grévistes sur étudiants grévistes.
D'autres AG vont avoir lieu sur la poursuite du blocage.

3 Reconduction de la grève pour une semaine

vote

NPPV : 0

contre : 3

abstention : 7

pour : le reste

adoptée

4 Tenue du CEVU d'aujourd'hui

Rappel de la conclusion de la motion du congrès de Lyon I du 3 février : soutien aux grévistes.

Rappel position du congrès :

« Le congrès de l'Université Lyon 1 réuni le 3 février 2009 à la demande des personnels constate qu'une crise majeure s'est installée au sein de la communauté universitaire, relayée par toutes les catégories de personnels et une partie des étudiants. (...) Pour toutes ces raisons, le congrès soutient les personnels et étudiants de Lyon 1 dans leur participation au mouvement national de résistance qui s'installe aujourd'hui dans toutes les universités et organismes de recherche. En souhaitant que ces actions nuisent le moins possible à l'exercice des missions, le congrès précise que les conséquences du mouvement devront être assumées par le gouvernement s'il s'obstine dans la direction qu'il a choisie. »

Proposition de motion : **L'Assemblée Générale des personnels et étudiants de Lyon 1 réunie le 5 Mai exige que le CEVU vote la motion suivante :**

" Conformément aux positions prises lors du congrès du 3 février 2009 , le CEVU reconnaît des statuts particuliers aux étudiants et personnels impliqué dans le mouvement de grève, tant pour les étudiants et enseignants mobilisés que pour les étudiants et personnels ayant supporté les conséquences de la grève. En conséquence, seront autorisées, des modalités de validation exceptionnelles, adaptées à la situation de chaque UE (une seule évaluation par UE ou validation automatique de l'UE ou examens "allégés" ou tout autre modalités décidées par les responsables d'UE et discutées avec les étudiants). Par cette motion, le CEVU réaffirme l'importance du droit de grève. "

Le débat :

* un étudiant : on dévalorise nos diplômes en agissant ainsi.

* Michel F. (EC en STAPS) : tout ceci n'est que fantasme. Un employeur ne va pas regarder la date du diplômes. A circonstance exceptionnelle, évaluation exceptionnelle

* Baptise (étudiants) : il faut une possibilité de d'évaluer, adoptée par le CEVU.

* Malika (étudiante) : une licence, c'est trois ans. C'est dommage de réduire cela à un semestre !!

Ce phénomène est national !

* Une étudiant : à chaque début d'UE, il faut se souvenir de ce qu'on a fait avant. Je veux bien valider ainsi, mais je ne veux pas avoir l'air d'un con, après un semestre vide.

* Fabien : On peut refuser la validation automatique. Il est trop tard pour transmettre les connaissances. Cependant, on a pas besoin de l'avis du CEVU. On organise nos examens comme on veut. On peut produire des notes. Il est contre aller au CEVU => discussion sans fin. De plus, le CEVU a déjà voté quelque chose de mauvais.

Vote A: aller au CEVU porter cette motion

NPPV : 2

Contre : 3
abstention : 30
pour : 33

Mais y'a que 10 personnes qui veulent aller la porter au CEVU.

Délégation de 4 personnes :
volontaires : ??? j'ai rien compris ? Reprendre ce point.

5 Mandatés pour la prochaine CNU du 13 mai, à Marne la vallée

Vote pour un mandat semi-impératif

Adopté.

Mandatés:

Claire X (étudiante), Violaine (étudiante), Alessandra (EC en math)

Adoptés

6 Point info sur lapression exercée sur l'ISTR

Un EC a refusé de rendre ses copies : un huissier a été envoyé pour constater qu'il n'a pas rendu ses notes.

Question d'Harry : Qui a envoyé l'huissier ? L'intersyndicale doit en parler, pour refuser les pressions individuelles.

L'EC va regarder qui a envoyé l'huissier.

7 Agenda

- * Mercredi 6 mai : rondes des obstinés
- * jeudi 7 mai, 11H30 : AG bio, info-maths sur la fin du semestre, amphi 2, destinés plutôt aux profs de maths, infos, bio.
- * jeudi 7 mai, 14H00 : manifestation terreaux
- * Mardi 12 mai : Université année zéro: <http://maths.univ-lyon1.fr/~univanzero>
- * Mercredi 13 mai : 10 ième CNU
- * Rappel RV quotidien 9H00, amphi 3
- * Coordination avec Pays Européen (17 au 19 mai, contre sommet G8)
- * 27 mai : réunion préparatoire lycée du parc pour le jurys de bacs.
- * Prochaine AG : lundi à 12H30, lieu à confirmer. **Adopté par vote.**